



MESSAGER DE TAITI

Journal Officiel des Établissements français de l'Océanie.

MATUITI 9. — N° 27.

TE VEA NO TAITI.

TAPATI 1^{er} DU THÉRÉ.

On s'abonne à l'imprimerie.
Un an 15 fr. — Six mois 10 fr. — Trois mois 6 fr.
Payables d'avance.

DIMANCHE 1^{er} JUILLET 1860.

Astuce 1 fr. la ligne.
Astuce spéciale constitutif pris
Au comptant.

SOMMAIRE.

PARTIE OFFICIELLE. — Décret portant séparation des possessions françaises de l'Océanie. — Nominations du Commandant Commissaire Impérial aux îles de la Société. — Nomination de M. Gibson, aux fonctions de Conseil du Chili. — Décret impérial portant nomination au grade de Capitaine de M. Nicollaz de Barson. — Nomination d'un instituteur suppléant. PARTIE NON OFFICIELLE. — Avis pour le paiement des Indigènes. — Avis de la Justice de paix. — Remise de l'exécuteur au Capitaine du Port d'Ajaccio. — Avis pour la publication du Messager.

VARIÉTÉS. — Lettre de M. Saint (suite). — Nouvelles locales. — Jugement du tribunal correctionnel. — Mouvements du Port de Papeete. — Mercuriale — Avis. — Tableau d'abattage. — Observations météorologiques.

FEUILLETON. — Le Febvre.

PARTIE OFFICIELLE.

Par décret impérial en date du 14 janvier 1860, rendu sur la proposition du ministre secrétaire d'Etat au département de l'Algérie et des colonies, les possessions françaises dans l'Océanie formeront, à partir du 1^{er} juillet 1860, deux établissements séparés : la Nouvelle-Calédonie et ses dépendances, d'une part, et de l'autre, les îles Marquises et Taiti.

Par décret impérial en date du 14 janvier 1860, rendu sur la proposition du ministre secrétaire d'Etat au département de l'Algérie et des colonies, M. Gauthier de la Richerie (Louis-Eugène), capitaine de frégate, a été nommé commandant des établissements français de l'Océanie et commissaire impérial aux îles de la Société.

M. Gibson, Andrès, est autorisé à exercer les fonctions de Consul de la République du Chili, à Taiti, à compter du 28 juin date de la remise de son exécuteur.

Par décret impérial en date du 5 Novembre 1859, M. Nicollaz de Barson, Charles, Marie Alain, lieutenant en Océanie est nommé capitaine.

Le commissaire impérial aux îles de la Société, sanctionne la nomination de l'indien Matui, comme instituteur suppléant du district d'Afaiasi ; nommée conformément à l'article III de la loi de 1855.

FEUILLETON.

LE FEBVRE.

Le 10 septembre 1773, un jeune membre du Ruffich descendait résolument du monastère paternel où il s'ennuyait, et venait trouver son père, ancien hussard, qui commandait une garde hussarde de la ville.

L'enfant, — car il n'avait pas encore atteint sa dix-septième année, — avait, à bas de son monastère, vu passer les bataillons qui allaient en guerre contre le grand Frédéric, et avait dû jouer avec l'épée de son père.

Il voulait être soldat.

Le temps était à la paix; la guerre de Sept-Ans était depuis bien des années éteinte. Ce n'était donc pas à l'enthousiasme belliciste, mais à une vocation sérieuse qu'il obéissait.

Son père se fit violence, et lui laissa la liberté de prendre un engagement dans les gardes-français.

Ce petit membre, qui était le 25 octobre 1786, devait être un jour le maréchal Le Febvre, duc de Dantzig.

Il prit goût au métier des armes, bien qu'à cette époque l'avancement fût à peu près impossible pour un pauvre volontaire sorti des derniers rangs du peuple. Mais Le Febvre était heureux en seize ans de bons services, il était devenu sergeant aux gardes-français, et compâtait bien vivre et mourir dans son grade.

Son ambition parut même si bien satisfaite qu'il se maria sans bruit et sans éclat avec une poupe que le marquis de Belcourt, son capitaine, combla de joie et de bon-

PAEAU PARAU NA TE HAU.

No te fane raa a te Emepera i te mahana 15 no Temaru 1860, o tei fastas hia no te Ani raa a te Auvaha te papai parau no te paeau i Alegria e leman fenua Ahurau, et te mahana 4 no Tiurai 1860, o fastas hia no te mau fenua farani i Oceania, i roto i ma popu taa e o piti o lehia raa Niue. E lehia raa te te manu fenua e an mai i reira, e tetahi ra, o te mau fenua Mataota ia e o Tati.

No te fane raa a te Emepera i te mahana 14 no Temaru 1860, o tei fastas hia no te Ani raa a te Auvaha te papai parau no te paeau i Alegria e le manu fenua Ahurau, ua fauloua hia, Mili Gauthier de la Richerie (Louis Eugène), rasifra manu namai piti, ei Tomana no te mau fenua farani i Oceania, e ei Auvaha no te Emepera i te manu fenua Totaiete;

Te fauhi bi'u nei i Mi' Andere Gibson, e la rava no i te toroa tonitara no te Republika na no Kili i Tahiti nei, mai te mahana mai e 28 no Timu, oia te mahana i tua hia'u ai te parau fastia i roto i tona rina.

Te Auvaha o te Emepera i pihai ihe i te manu fenua Totaiete.

Te fastia nei i te fastorou raa o te tata saohi ra o Maiui ci Orometua baipii Tautouru no te matinaua ra o Afahiti, o te fastorou hia mai te aoi i te Iraiva III no te Tere no te matihiti 1855.

PARAU RI AAMU

LE FEBVRE.

I le mahana 10 no Temaru 1773, i farau ai tebou tamali api, e tauri farau na Ruffich, i le tauri raa a tanta meba, no te mani e, te haumani ra cui i reira, e ma haere koitoitura i tana metua tane ra, lebon faehau ta-hito, te ralira o te manu taa orie i taa vabi ra.

O taugatamai i ra, aore a boi i taea iasa te aloura e, ma — van o te matihiti — gaile na ia, a taa i mihi i tana ra tauri ra, i te manu papu faehau i te haere na uari i te Arii rahi ra ia Frédéric, e ua manamau atea oia i te ohe'na tana metua.

Ua bisognu malete oia i te toroa lebas.

Te vai has i tei reira anitau, ua bau e na ho 10 tamai o na matihiti e huiu ra. E ave moiti e, o te biesa-oro ari i haere si sia, ia riro mau a te i te toroa nera.

Aita 'tura taaa metua i taea, ua valio noa na tana ja fana na i roto i te pupu tii Arii Farani.

O taaa tamai iu taxiri farau ra, o te fuaau-i-te mahana no na Atipa 1758, riro atura ia i mori ne ei marechale (raatia rabu nui) e daku na Dantzig.

Hiro raa 'tura te toroa faehau i moa na rabi nana, area na boi i tei reira anitau, e mes imi ataa rahi to manu toroa teles ai i te fena ri taaa jino. Te matihiti nos na ra Le Febvre, valiupo raa iha na matihiti hoo alura e taa uno i je rave papu raa i tana chiba, riro atura oia ei ta-ra-tai i te pupu tii Arii Farani, e te opua ra boi e la po-he now tu a oia i taaa toroa nana, ra.



PARTIE NON OFFICIELLE.

Les fonctionnaires indigènes de Taiti et de Moorea, sous prétense que le paiement de leurs indemnités accordees pour le deuxième trimestre 1860, commenceront au début du chef de la première section des services indigènes le 8 juillet courant, et continuera jusqu'au 24 du même mois d'août; ceux qui ne se presenteroient pas avant ce délai ne seroient pas payés, ils seront obligés d'attendre jusqu'au prochain paiement.

Le Commissaire Imperial après avoir bien réfléchi, a décidé que les fonctionnaires de Tairapu, de Hitiia, et de Papeete doivent venir aussi à Papeete toucher leurs indemnités, comme les gens de Moorea quoiqu'il y ait plus pénible à faire qu'eux.

Ainsi d'après cette décision, les fonctionnaires de Tairapu, de Hitiia, et de Papeete seront payées désormais à Papeete comme tous les autres.

Conformément aux ordres de Monsieur le Commissaire Imperial, Monsieur Landes, juge de paix à Taiti, partira pour sa tournée judiciaire, le jeudi, cinq juillet prochain, il commencerà par les districts de l'Est.

Toutes les personnes qui ont des affaires à faire juger dans l'île, sont priées de les ramener dans le plus bref délai, au greffe de la justice de paix de Papeete.

Dans les dernières tourées de Monsieur le juge de paix, un grand nombre d'affaires lui ont été remises, mais très-peu ont pu être jugées, car presque jamais le demandeur ne s'est présenté, ni personne pour lui.

Jeudi, 28 du courant, à 2 heures, Mr. Gibson, Andries, Négociant à Papeete, s'est présenté devant le Commissaire Imperial, en conseil d'administration de la colonie, pour recevoir de ses mains son exemplaire de consul de la République du Chili à Taiti.

Mr. le Commissaire Imperial, après avoir exprimé à Mr. Gibson combien le choix de sa personne lui était personnellement agréable et l'avoir entretenu des intérêts généraux et des relations naturelles qui existent entre la République Chilienne et nos établissements français de l'Océanie, a reçu les remerciements de ce consuls, qui a pris congé du Commissaire Imperial, en l'assurant de son concours dévoué dans les relations nouvelles qui allaient exister entre le Chili et les îles de la Société.

L'imprimeur gérant informe messieurs les négociants et résidants de Taiti, qu'à partir du 1^{er} juillet 1860, le Messager recevra toutes les annonces et avis qui lui seront remis pour être insérés, soit en français, en anglais ou en tahitien.

Les affiches, dans ces trois langues, seront également exécutées.

heur, en lui donnant, le jour de son mariage, la seule robe de soie qu'elle eût jamais portée, la seule, selon toutes prévisions, qu'elle porterait en sa vie.

Pour être heureux du côté de l'embûche comme l'était dans son modest ménage avec sa chère Catherine, le servent se garda bien de jeter un œil de convoitise par-dessus la barrière qui lui fermait le chemin des hauts grades.

La Révolution le surprit dans son paisible bonheur. Au licenciement des gardes-français, il passa au bataillon des Filles-Saint-Thomas avec la moitié de sa compagnie.

Cette révolution, qui monsionnaient près-mêmes les vieux priviléges, ouvrit bientôt la porte des honneurs au mérite, et ce quelques années le sergent Lefebvre devint général de brigade, et se montra digne de sa nouvelle fortune.

Chacun des grades qu'il avait franchis n'avait été que la récompense d'une bonne action, d'un acte de résistance courageuse aux passions populaires.

S'il n'avait pas encore signé son nom de glorieux parvenu dans les grandes batailles de la frontière, il avait le droit néanmoins d'être fier de ses états de services pendant ces quatre années.

Voyez plutôt :

Il avait sauve la vie à des officiers menacés par une émeute, protégé le frère du roi qui, dans sa fuite vers Saint-Cloud, avait rencontré le flot populaire sur son passage, favorisé le départ des tantes du roi, et préservé d'un pillage imminent la caisse d'escrope.

Au commencement de 1791, il fut nommé général de division, et à partir de cette époque, son nom est mêlé à

PAAU PARAU E RE TA TE HAU.

Te fasite hia 'tu sei le feia toros no Taiti e Moura, e te i te mahana 3 no Tiurai nei, e haamata hia'i te aufaus raa o ta ratou mai moni toros, no te piti o maas vae e toro no te matahita 1860, i te fai toros o te Auvala no te tahaas heo e te moa ohipa Taiti; e aufaus hia e tae noa 'ta i te abihia i te mahana 24 no taha avae ra;

Te feia e ore e tae mai i roto i te mea taa mahana, e ore ia la ratou e aufaus hia, e tae noa 'tu i te tahi aufaus raa.

Ia eti ia te Auvala o te Europa imi raa i tona manao, na faisa oia, ia hikeri atoa misi te feia toros no Tairapu, no Hitiia e no Papeete nei aufaus alaa 'ta i te ratou moni toros e diai, mai to Moorea, iha-hia e vali taa rota'ru ta ratou i te hoe raa mai.

No teienni faata ras, ei Papeete nei aufaus hia 'tu ai te manoi a te feia toros no Tairapu, Hitiia e Papeete i te mea anotau i imuh nei, mai ta i te tahi peau atoa ra.

Mai te ia i te manu faave raa o te Auvala o te Europa imi, ei le mahana manu, te pao no Tidrai e revali o Miss Landes. Haava papua i Taiti nei, i tona tae haamu go te rave raa i tana manu ohipa haava raa. E no te manu matanima i te paeau i te Hitiia o te Ro tona haamata'ru.

Te manu taa'ru i te binaro e i rave hia ta ratou manu ohipa i roto i te manu Matanima ra, to ahi hia'nei ia, e e'ale mai iha'ru manu ohipa i roto i te paeau raa ja raa e te Haava papua i te mea taa'ru ta mou mahana.

Ia taamu raa hopea o te Haava papua raa, e tau obi-pa raa taa tui hia i roto i tona rima, aita'ura i iia ja raa e rave haave hia, no te mea, aita'nae no feia ohipa i tae atoa'e a sita'ea hoi i tona se i te hoe vaba no ratou.

Ia mahana umba te 28 o te mea Avaua, i te hora 2, i haere a miti Andercer Gibson, hoo taio a Papeete nei, i muu i te Aro o te Auvala o te Europa i roto i te Apou raa o te Hau o te fenuu nei, ia farii sti oia i tona rima raa i te parau faafia no tona toros Tonitara ra o te Repubirina ra o Kili i Taiti nei."

I manu i i te te Auvala o te Empera, fasite raa 'tu i te Mita Gibson i te rahi o tona poopou, i te tae raa o tona raa rai i nia iana, e paraparaus maite atoa hoi raa'ru i te Au raa manu e vai nei i roto i te Repubirina Kili, e te manu fenua furasi i Oceanie nei, ua fasite mairia taaa Tonitara raa i tona poupu i tana parau, e mu poroi mai oia i te Auvala o te Empera mai te fasite-papu, mai, e tauturu-maite mai oia i te sata raa i te manu au ran spi e tupu i rotopu i Kili e te manu fenua Tonitara.

The printer and Editor informs the Merchants and Residents in Taiti, that from the 1st July 1860, the Messenger will receive all advertisements and notices that may be sent for publication, either in French, English or Tahitian.

Notices in these three languages will be alike published.

E no te mea hoi, e te huru maha ra tona hissaro i te toros teilei ate, faipopo atura'oiia mai te abaha ore i te ataa ore i telou hoi no te manu vahira, o tei i ro te auia i te osaa, a horaa 'tu i te taaa ratatira o te marquis de Belcourt, i tehoo ahi tira'ru nonu a itea hui tonia i te roaa raa mai te reira te hure, e te manuu ra hoi e, eita roa 'tu e te manu fenua Tonitara.

E la maisti roa hui'ona parahi raa i pihalo i taga vahine here nasa ra i la Catherine, aree roa 'tu taaa ratatira i noumu roa 'tu i te manu fenua parahi atuu, taaa e manuu ra e, o te manuu roa hui mai iana.

A nobu maista-pont'a oia, himmame aera i te roo o te orru roa rau, e a haore hui le pupu taa'ru Arii ra, himmame altera o i roto i te pupu Fitter-Saint-Thomas mai te vanahua taaa 'tou i taaa pupu nana roa.

O taaa orru raa haupu, o tei taaa roa i te manu haapao raa tahtio ra, ua iriti oioi mai la i te upatu o te hanahana i te fete nito, e aree aera e taa matahita rea i maini, raa mai te reira te hure, e te manuu roo pupu, e ua roa dia i taaa maihai i roaa mai iana roa.

O te manu toros 'tou a tui taaa roo i te are raa i te taaa rahu i te bili fenua raa, e taa nua iana te teoleia taaa 'te raa e taaa i taaa matahita e malha raa.

E te manu fenua Tonitara:

Ua manuu oia i te manu ratatira 'tu i te fataate i te pohe i te sue raa a taaa roa, ua taa'ru i te Arii i taaa hoi raa mai, o tei fari'eu i te feta erore hau a manue aia oia i Saint-Cloud ra, ua taatatu oia i te reva raa o na metea vahine o te Arii, a nua hoi i taa'ru i te afata rahi mohi, i ore i ziro, a i te haru.



VARIÉTÉS.

LETTERS OF MARY STUART.

Published by M. A. TESSIER.

(Suite).

Elle reste cependant incapable d'un crime tant qu'elle conserve quelque pouvoir sur ses volontés. Revenue en France, on croit lui faire honneur le jeune Darnley, son parent, et déguisé ressemble au jeune Darnley, son cœur, et la rend sensible à l'esprit, à la vertu, à l'italien, aux talents de société de son secrétaire Riccio. Darnley embauche quelques sénateurs; ils viennent surprendre Riccio aux côtés mêmes de la reine. Le pauvre secrétaire tombe perdu de cinquante coups de poignard. Marie veut le secourir, mais Darnley lui retient les bras: "Je ne suis plus votre femme," s'écrie-t-elle indignée; "et je ne serai plus jamais une femme." Elle court vers son amant déguisé qui la reçoit. Ce sang coûte cher à quelques-uns d'entre vous? Babile et dissidente par désir de vengeance, elle regagne d'abord la confiance de Darnley, qui abandonne et trahit ses complices; mais sa rancune s'adoucit d'elle-même, elle se contente de disgracier ou d'exiler les principaux auteurs du meurtre et d'écarier des affaires son impérieuse mort: trop dure encore pour exercer sur ses tentatives. Une éprouve lui manque, éprouve terrible, et sans équivoque: une femme en même un homme ne peut répondre de soi. La passion foudri sur elle et l'asservit au comte de Bothwell.

Elle était vive, tendre, expressive; ce sont là des qualités ou des défauts de femme, qui ont par conséquent leur charme propre, leur grâce salutaire. Elle était de caractère de femme, la plus désinvolte peut-être, parce qu'elle est, pour ainsi dire, dans la vérité de son sexe, qui la concilie tout à la fois et porte d'une même aiguille les actions les plus diverses, qui la respecte indistinctement, selon les circonstances, des monarques ou mauvais, voulus d'avance à toute sorte d'affection, également capables et des erreurs du monde et des ferveurs de la pitié, en qui le meurtre et Dieu se succèdent sans contradiction. Transportée en France, cinquante ans plus tard, dans une époque dévêtue encore, mais agitée plus doucement; abhaisse quelque peu sa condition, mais n'a pas peur du sang, et va au tournoi de Longueville. Dans le tournoi de Poitiers, ce temps-là, tout est passé autour du trône de Louis XIV. Aujourd'hui son rang jusqu'à ce faire une simple fille d'honneur, et vous aurez peut-être une femme charmante, vous aurez Mme de la Vallière. Mais la violence de l'époque, l'apréte des montagnes écossoises, l'emportement des esprits, la lutte de deux religions, un pouvoir à la fois respecté et contrarié, tout cela a sauvé, irrité, excité son caractère imprudent. Dans les dernières années de son règne, aussi bien que dans les familles constituant le conseil, on assiste, cabisson, où le secrétaire était un simple calcul, un moyen de parvenir presque légitimé par l'usage, une passion dénigre ne peut-elle servir d'excuse? C'est une remarque de M. Tessier, et que personne n'avait fait avant lui, que Mary Stuart parlageait à cet égard l'indifférence de ses contemporains; et si l'on prouve par deux passages de ses lettres au même prouesse, à propos des deux autres meurtres, des parades d'approbation. Remarques aussi qu'il convient à ce sujet de faire pour un autre à un autre: « Je ne l'essaie jamais fait, dit-il plus tard, pour ma vengeance partenaire. » Ce ne fut pas du moins l'intérêt personnel, l'égoïsme qui la guida.

Bothwell ne détestait pas seulement ses bonnes grâces, il voulait l'épouser. Le chagrin d'être marié et de ne pouvoir constater cette ambition de son amant lui donna une maladie de faveur, maladie de fièvre et d'accablement. Alors les seigneurs dévoués par Dudley lui

tous les exploits des armées des Vosges, de la Sarre, de la Moselle et de Sambre-et-Meuse.

Les immenses résultats de la bataille de Fleurus, le 25 juillet 1643, firent dès lors grande partie à des succès partiels qu'il avait obtenu, et à la solidité qu'avait acquise avec lui nos jeunes légions républicaines.

A Fleurus, il commandait l'aile droite.

Nous ne pouvons le suivre dans sa vie militaire, car il faudrait raconter toute l'histoire de cette gigantesque épopée.

Notre tâche est plus modeste.

Sénateur en 1694, maréchal de France, Lefèvre reçut le commandement des gardes nationales des départements réunis.

Mais il était encore dans toute sa vigueur, et il avait honte de se retrouver face à face avec l'ennemi. Il repartit à la tête d'une division en 1696, commanda la garde à pied à l'heure du 4 octobre, se distingua à Eysies, 8 février 1697, et reçut l'ordre d'aller investir Dantzig.

Cette ville, bloquée pendant deux mois, lui ouvrit ses portes, et l'empereur récompensa son maréchal en le créant duc et en attachant à ce titre le nom de la ville si honnête.

Joué à la chute de l'empire, la vie n'est plus qu'une course perpétuelle d'un champ de bataille à un autre. Il va en Espagne, en est rappelé l'année suivante, revient en Allemagne, premier théâtre de ses exploits, se signale à Tann, à Altenburg, à Eckmühl, à Wagram, et, dans l'intervalle de ces brillantes affaires, court soumettre le Tyrol insurgé.

HIPPOLYTE LANGLOIS.

(La suite au prochain numéro.)

proposèrent un divorce; elle fit des objections. « Mademoiselle, dit Léthigier, ne vous inquiétez de rien; nous trouverons bien le moyen de vous délivrer de lui; laissez-nous conduire l'affaire. » Elle rejeta cette inscription, mais avec empêse, et donna en sonne un permis de défense. Ayant tout, l'assassinat ou meurtre de Riccio fut l'œuvre qui fut exécuté.

Si grave que puisse paraître cette espèce de neutralité, on se sentirait pourtant capable de la lui pardonner; mais elle se résigna à faire pis, elle trampa la victime. Après une entrevue avec Bothwell, elle alla trouver Darnley, malade à Glasgow, afin de l'attirer dans le piège de l'amour par des fautes caressas à Craigmillar ou à Kirk of Field, dans une petite maison isolée, fort isolée, dans la campagne. Quand quelqu'un l'interrogea l'assassin, l'hypocrisie demanda: « Je vous assure, un certain sang-froid, une assurance dans le message qui la rend éternellement infâme. C'est la tâche honnête qui suit sa mémoire.

Il commence un drame sourd et sinistre entre la femme, le mari et l'amant. Le mari fut tué; il était malade, long, sans barbe, joli, plus semblable à un menteur qu'à un homme. Ensuite, le mari mourut, mais les fautes qui provoquaient la mort et les vices qui dévorent la faiblesse et la hauteur, la grossièreté des goûts et l'insolence des paroles, l'orgueil et la bassesse, l'irrévolution et la cruauté, la violence et la Bichet. L'indignation et le mépris soulevaient contre lui le cœur de Marie Stuart. De plus, il lui était infidèle, en lui gardant toutefois un reste de malice et d'incipiente tendresse. L'amant au contraire, avait une figure ingénue et malicieuse, brune, avec une cravate étroite, et des cheveux d'or, mais un visage criminel, empreint sans scrupule, ambition à outrance, il portait à une indémodable énergie des manières faciles et élégantes, double attrait auquel Marie Stuart n'avait pu résister. Il la traitait dévotement, et son calme et son caractère, lui broyait le cœur à plaisir pour la tenir à sa disposition, peu amoureux du reste, si ce n'est de sa personne. Marie était toujours dans le pied qui courait le tour du troupeau. Ensuite, lorsque les amis de Bothwell l'eurent fait arrêter, il fut jeté hors de toutes redites, car il avait encore un quatrième personnage, bien plus que quelqu'un aillest, Jeanne Gordon, femme légère de Bothwell, qui aimait ardemment son mari, qui se désolait de son abandon et le poursuivait de ses larmes, mais qui n'aimerait pardant la meilleure partie de son cœur. Marie sentit que Bothwell ne sacrifiait sa femme que par ambition, mais n'en fit pas la preuve, ce fut le cœur de Grâce. Les amis de Bothwell, qui étaient si nombreux, qui jusqu'à ce qu'il eût été arrêté, se jetaient hors de toutes redites, car il avait encore un quatrième personnage, bien plus que quelqu'un aillest, Jeanne Gordon, femme légère de Bothwell, qui aimait ardemment son mari, qui se désolait de son abandon et le poursuivait de ses larmes, mais qui n'aimerait pardant la meilleure partie de son cœur. Marie apposa son dévouement sans hésitation. Et pourtant, dit-elle, vous l'aimez, vous la croirez plus que moi. » Elle ajouta: « Et pourtant, je crois que je devrai être la cause de la mort de Marie Stuart. » On n'a pas remarqué que la pluie qui tomba la veille, puisqu'il pleut presque toute la nuit, a empêché de transporter sur la rivière par l'énormité de ses services, d'enchaîner son amant par la force de la reconnaissances, par le bras indissoluble d'une criminelle solidarité : le sang de Darnley dut acheter le cœur de Bothwell.

Jules TORCHON.

(La suite au prochain numéro.)

Una mohina matanusa o lo matashii 1791, faario hia turia oia ei Tenerare tubas, e mai reira mai a te apiti atoa ra his tonia oia te mao rao ras rarahi i Vayes, i lo Sarre, i lo Mosele, i lo Sambre-et-Meuse.

Una mohina matanusa oia te mao rao ras rarahi i Plesua, ra-

mesiora, oia matashii II, no te kufala i la rasa mai i reira, e no te Rito e te auge ore oia te mao ras Repa-

pita api i faro as iosa.

Itaa aro raa i Fleurus ra, te mihiu la oia i te tapone atao e te nuo.

E ore e tia ta tales per ras iana i tana emu ora ras ioa nana ra, e riro han i la te fafure i te mao para,

rarahi atao o tana atao ra.

Una mohina matanusa oia te mao rao ras rarahi i te reira.

I 1804, riro atura oia el Briti tare, e i Marechale no Farani, e tui h'farra oia i mado te mao pupa han fe- mu o te mao matanuma'loia i amsi hia.

Te vas italo no ra ra-sia, e te italo ra e e fureeri hia i te enem, Riva maha tetali pupa iana i 1805, te miallo oia i pupa tiai Tena i te mohina i la Atopa, un apotio italo i Eysies i te Fleurus 1807, e un fasse iha mai e 6 haere e Aro i Dantick.

Una mohina matanusa oia te mao rao ras rarahi i te reira.

Ete maha i te ore ras te han Eupera, tei roto i oia i te mao Aro ras iow. « Haere oia i Mestore, e i te Matashii i muri se, us fafure i te mao rao ras rarahi i Allemagne, e iow. Aro italo ras oia i Tosa, i Alberberg, i Eckmühl, e a fasse iha i tusa mao chipa ra, una tisa oia i te ore ras han i Tyrol.

HIPPOLYTE LANGLOIS.

(Ete i Vea i mao noi te fio.)



GREFFE DU TRIBUNAL DE POLICE CORRECTIONNELLE

Des tics de la Société.

Par jugement du 30 juin 1860, le Tribunal de police correctionnelle, jugeant en dernier recours, en matière de contravention et faisant application des articles 16 de l'arrêté N° 20, sur les boissons, 23 et 30 de l'arrêté N° 23, sur le règlement de police et 7 et 10 de l'arrêté local N° 36, sur les frais de justice, condamne le sieur Osborne, John, âgé de 48 ans, anglais d'origine, débiteur de boissons à Papeete à 400 francs d'amende, 100 francs de dépens et aux frais de la procédure, pour, après le coup de canon de retraite, avoir donné à boire et reçu dans une dépendance de son établissement, huit indiens, indigènes des îles Tuamotus.

Pour extrait conforme :

Le Greffier,
V. Dupond.

Mercurialé du 21 au 28 Juin 1860.

		Prix.		
Pain.	0 fr. 80 le kg.			
Farine.	70 fr. 80 les 100kg.			
Beuf frais.	4 fr. 80 le kg.	1 ^{re} choix.		
dg.	1 fr. 50 le kg.	2 ^{me} choix.		
Lard frais.	4 fr. 80 le kg.	1 ^{re} choix.		
dg.	4 fr. 50 le kg.	2 ^{me} choix.		
Oeufs.	2 fr. 50 la dz.			
Légumes.	1 fr. le paquet.			
Poissons.	1 fr.			
Certificat vérifiable				
Le Commissaire de Police				
Ludger.				
Vu:	Le Directeur des affaires Européennes :			
	P. LANDES.			

AVIS.

Madame Stevens, prévient les personnes qui lui doivent qu'étant sur le point de faire un voyage à Sydney elle les invite à venir régler leur compte dans le plus bref délai; s'ils ne viennent pas être contraints par des mesures de rigueur.

AVIS.

M^r. Johnston à l'honneur d'informer le public qu'il a ouvert une Boucherie à Papeete, dans laquelle il vend toute espèce de viande, au bas-prix de douze sous la livre.

ETAT DES BESTIAUX. Abattus à Papeete, du 21 au 28 Juin 1860.

DATE DE L'ABATTAGE.	NOMS DES BOUCHERES.	NOMS DES PROPRIÉTAIRES.	LIEU DE RÉSIDENCE.	ESPÈCE DES BESTIAUX.	Nombre.	MARQUES.	OBSERVATIONS.
22 Juin.	Johnson.	A.	Hilton	Taureau	1	H.	
23.	Georget.	Hembila.	Papeete	Vache	1	J.L.	
24.	dg.	Noimo.	Papeete	Taureau	1	N.	
25.	dg.	Jean Goy.	Papeete	do.	1	G.	
26.	Johnston.	Hanno.	Papeete	do.	1	P.	
26.	Georget.	Collet.	Papeete	Vean	1	M.	
27.	Johnston.	Andrew-Walch.	Taravao	Vache	1	A.W.	
27.	Georget.	Collet.	Papeete	dg.	1	M.	

Papeete, le 28 Juin 1860.

Le Commissaire de Police,

Ludger.

Vu: Le Directeur des Affaires Européennes,
P. LANDES.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES du 22 au 29 Juin 1860.

DATES.	HAUTEUR BAROMÉTH- IQUE.	TEMPÉRATURE.		Moyenne du jour.	Quantité de pluie tombrée.	Vents dominant pendant le jour.
		hauteur oscillation moyenne	à 6 h. du m. à 4 h. du S.			
V. 22 J.	762,5	1,0	23,3	26,0	25,7	Calm.
S. 22	762,3	2,0	23,0	25,0	24,5	O.N.O.
D. 24	760,4	1,5	22,6	26,4	24,3	S.S.O.
L. 25	760,9	0,9	23,6	28,4	24,8	S.O.
M. 26	761,3	1,4	23,8	28,0	25,9	Calm.
M. 27	761,0	1,2	23,5	29,0	26,3	S.O.
J. 28	761,8	1,0	23,2	29,8	26,5	S.O.

L'imprimeur Gérant, T. ADELAIN.
Typographie du Gouvernement, Papeete